

Publié le 12 juin 2020

Le concours des Trophées des Epl 2020 est ouvert jusqu'au 26 juin !

Les Entreprises publiques locales (Epl) ont jusqu'au vendredi 26 juin pour déposer en ligne leur candidature. Le palmarès, pour lequel le grand public sera invité à voter cet été, est attendu le 15 octobre lors du Congrès national des Epl à Angers.



Chaque année, les Trophées des Entreprises publiques locales visent à mettre en valeur des initiatives de Sociétés d'économie mixte, (Sem), de Sociétés publiques locales (Spl) et de Sem à opération unique (SemOp). Ces initiatives devront être significatives en matière de performance économique, sociale ou environnementale au service des collectivités locales et des habitants.

Les candidats peuvent concourir dans 4 catégories

1. ville de demain, ville intelligente,
2. habitat durable,
3. attractivité des territoires,
4. services au public.

De plus, le jury attribuera une mention spéciale « revitalisation des centres anciens ».

Tout le monde est concerné par ce concours. En effet, le public pourra dès le 8 juillet consulter les projets des candidats dans la rubrique [Trophées des Epl](#) sur le site servirlepublic.fr et voter pour celui de son choix.



- [Relevez le challenge et déposez votre dossier directement ici](#)

Agenda du concours 2019

- Dépôt des candidatures en ligne : jusqu'au **26 juin 2020**
- Pré-sélection des projets candidats par un comité d'experts : le **6 juillet 2020**
- Vote du public : **du 8 juillet au 7 septembre 2020**
- Présentation des projets nominés devant le jury : le **15 septembre 2020**
- Cérémonie de remise des Trophées : au **Congrès des Epl à Angers (13 au 15 octobre 2020)**

À télécharger

- [Trophees-Epl-2020-presentation](#)
- [Trophees-Epl-2020-reglement](#)